



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## DELIBERATION

### N° 2010-120 du 18 novembre 2010

#### **OBJET : Lutte contre le campagnol terrestre / Demande de subventions**

Rapporteur : M. Jean Pierre SEVREZ

Le 18 novembre 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 10 novembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-119  
30 à partir de la délibération n° 2010-120

Nombre de pouvoirs : 6.

Nombre de votes : 35 jusqu'à la délibération n° 2010-119  
36 à partir de la délibération n° 2010-120

*M. Edmond CADET est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Laëtitia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2010-120) M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Michel RICCI, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Pierre LEROY, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Bernard COLOMBAN.

**Avaient donné pouvoir :**

- M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
- Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
- Mme Corinne MEYER à M. Gérard FROMM
- M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Alain FARDELLA
- Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
- M. Philippe STOCKLI à M. Philippe MARIACHER

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière de gestion de sites touristiques d'intérêt communautaire et en particulier du jardin Alpin du Lautaret,

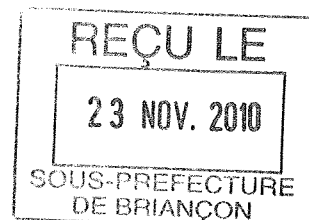
**Considérant** la pullulation de campagnols terrestres dont sont victimes depuis quelques années, les communes de La Grave et Villar d'Arène, et désormais le Monétier les Bains,

**Vu** la délibération n° du 28 septembre 2010, portant participation de la Communauté de Communes à la campagne de piégeage des campagnols de l'automne 2010,

**Considérant** les bons résultats de cette campagne, mais la nécessité de poursuivre cette lutte pendant au moins 3 ans,

**Vu** l'avis favorable des membres du Bureau en date du 26 octobre 2010,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**



- Approuve le plan de financement de la lutte contre le campagnol terrestre ci-dessous :

Plan de financement (fonctionnement et investissement cumulés)					
	taux	2011	2012	2013	Total 2011- 2013
Autofinancement CCB	20%	15 896 €	13 856 €	13 856	43 609 €
FEDER	40%	31 793 €	27 713 €	27 713	87 218 €
Conseil général	15%	11 922 €	10 392 €	10 392	32 707 €
Conseil régional	25%	19 870 €	17 320 €	17 320	54 511 €
		79 482 €	69 282 €	69 282	218 045 €

- Autorise le Président à demander les subventions correspondantes au Conseil général, au Conseil régional, à l'Etat et à l'Europe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. :

22 NOV. 2010

Date affichage :

23 NOV. 2010